

N°2025-01/10B

**Objet : PROJET DE DEPLOIEMENT DU DISPOSITIF A DECHETS CLEAN-UP RIVERS : DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU ET DU DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES.**

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 janvier, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

<b>Nombre de membres afférents au Bureau :</b>	10	<b>Vote :</b>	<b>Pour :</b>	9
<b>En exercice :</b>	10		<b>Contre :</b>	0
<b>Présents :</b>	8		<b>Abstention :</b>	0

**Présents :** Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Nathalie PINEAU, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

**Absent excusé :** Christophe MANAS.

**Absent excusé ayant donné procuration :** Robert OLIVE donne pouvoir à Jean-André MAGDALOU

**Secrétaire de séance :** Jean-Jacques THIBAUT

**Date de convocation :** 15 janvier 2025

Le Président expose à l'assemblée,

Afin d'encourager les gestes éco-citoyens et de résorber la pollution des sols et de l'eau par les déchets, le Département des Pyrénées-Orientales a lancé en 2021 un appel à projets dénommé « Zéro déchet dans la nature ». À l'initiative du Syndicat du Bassin Versant du Réart, un système innovant de pièges à déchets a donc été testé sur les réseaux d'eaux pluviales, en ciblant le sous-bassin versant de l'Agouille de la Mar.

Pour mener à bien cette opération, le SMBVR s'est associé à une entreprise locale, Clean-up rivers, dont le dirigeant a fait breveter son système d'unité de capture des déchets.

Le but du projet était de venir capter les déchets présents dans le réseau d'eau pluvial, avant que ces derniers ne se retrouvent dans l'Agouille, l'étang voire la mer.

Les communes de Montescot, Corneilla-del-Vercol, Théza et Alénia sont désormais équipées de ce dispositif aux exutoires des cours d'eau de compétence SMBVR :

- 3 à Montescot ;
- 6 à Corneilla-del-Vercol;
- 6 à Théza ;
- 3 Alénia.

Compte tenu du retour d'expérience positif, les services techniques communaux et intercommunaux ont désigné d'autres sites pouvant en bénéficier :

- Rond-point zone industrielle (Latour-Bas-Elne)
- Rue de la Tramontane (Latour-Bas-Elne)
- Rue Joan Cayrol (Latour-Bas-Elne)
- Port de Saint-Cyprien

- Rue Pompidou (Saint-Cyprien)
- Cami de la Mar (Saint-Cyprien)
- Route du Pilou avenue de la mer (Saint-Cyprien)

Le montant global en investissement de ce nouveau projet est estimé à 24 000,00 € HT.

Ainsi, il est proposé au Bureau de demander une subvention d'investissement pour le projet auprès de l'Agence de l'Eau et du Département des Pyrénées-Orientales selon le tableau ci-dessous :

Tableau de financement prévisionnel :

DEPENSES	FINANCEMENTS SOLLICITES		
	FINANCEURS	%	TOTAL
24 000,00 € HT	Agence de l'Eau	13	3 200,00 €
	Conseil Départemental 66 (montant H.T éligible plafonné à 20 000 €)	80	16 000,00 €
	<b>AUTOFINANCEMENT</b>		
	CCSR	20	4 800,00 €
	<b>TOTAL</b>		<b>24 000,00 €</b>

**LE BUREAU, APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,**

☞ **DECIDE** de solliciter une subvention d'investissement pour le projet auprès de l'Agence de l'Eau et du Département des Pyrénées-Orientales selon le tableau ci-dessus ;

☞ **AUTORISE** le Président ou son représentant dûment habilité à signer tout document utile et notamment les avenants proposés par l'assureur,

☞ **CHARGE** le Directeur Général des Services de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du conseil communautaire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,  
Le Président**



Accusé de réception en préfecture  
066-246600282-20250122-2025-01-10B-DE  
Date de télétransmission : 27/01/2025  
Date de réception préfecture : 27/01/2025